

C A N A D A

PROVINCE DE QUÉBEC  
District de Montréal

No. R-4008-2017

RÉGIE DE L'ÉNERGIE

---

**ÉNERGIR, s.e.c.**, société dûment constituée, ayant sa principale place d'affaires au 1717, rue du Havre, en les ville et district de Montréal, province de Québec,

(ci-après « Énergir »),

---

**DÉCLARATION SOUS SERMENT POUR ORDONNANCE DE CONFIDENTIALITÉ**  
*(ART. 30 DE LA LOI SUR LA RÉGIE DE L'ÉNERGIE ET ART. 33  
DU RÈGLEMENT SUR LA PROCÉDURE DE LA RÉGIE DE L'ÉNERGIE)*

---

Je, soussigné, **RAPHAËL DUQUETTE**, Conseiller principal, Développement projets GNR, faisant affaires au 1717, rue du Havre, à Montréal, district de Montréal, province de Québec, H2K 2X3, affirme solennellement ce qui suit :

1. Je suis à l'emploi d'Énergir et j'ai une connaissance personnelle des faits pertinents à la demande d'ordonnance de confidentialité;
2. Énergir est une entreprise qui œuvre dans le domaine de la vente et de la distribution du gaz naturel au Québec;
3. Le 23 juin 2020, Énergir a déposé une correspondance contenant certaines informations confidentielles à l'égard de négociations à venir avec différents fournisseurs de GNR, lesquelles ont été caviardées (« Informations Confidentielles »);
4. Énergir souligne qu'il est bénéfique de maintenir la confidentialité des Informations Confidentielles puisque ces informations, si elles sont divulguées au public, permettraient aux différents producteurs et fournisseurs de GNR de connaître les paramètres de l'offre qu'Énergir est en mesure de fournir, permettant ainsi à ces producteurs et fournisseurs de GNR d'ajuster leur offre de services en conséquence, ceci pouvant porter atteinte aux négociations contractuelles futures d'Énergir et ainsi lui causer un préjudice commercial au détriment de l'ensemble de la clientèle;
5. Compte tenu de ce qui précède, Énergir est justifiée de demander à la Régie d'ordonner la confidentialité des Informations Confidentielles reproduites dans la correspondance du 23 juin 2020, le tout pour une durée indéterminée;
6. Tous les faits allégués à la présente déclaration sous serment sont vrais.

**ET J'AI SIGNÉ**, à Montréal, le 23 juin 2020.

*(s) Raphaël Duquette*

---

**RAPHAËL DUQUETTE**

**DÉCLARÉ SOLENNELLEMENT** devant moi,  
À Montréal, ce 23<sup>ième</sup> jour de juin 2020

*(s) Mélanie Beauvais, 181625*

---

Commissaire à l'assermentation pour tous  
les districts judiciaires du Québec